

Séance du Conseil Communautaire du 25 juin 2015

DELIBERATIONS

* * *

DELIBERATION N°20150625_01

Objet : Convention pour la commune de Troussures concernant la mise en place du Très Haut Débit (THD)

Vu la délibération du 26 juin 2014 par laquelle le conseil communautaire a proposé d'étendre ses compétences au domaine du Très Haut Débit (THD),

Vu l'arrêté préfectoral en date du 13 Octobre 2014 portant extension des compétences de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle (CCVT) au domaine du Très Haut Débit,

Vu la délibération du 16 Octobre 2014 par laquelle le conseil communautaire sollicite l'adhésion de la CCVT au Syndicat Mixte de l'Oise Très Haut Débit (SMOTHD) et transfère les compétences au SMOTHD,

Le Président précise que la commune de Troussures est la première à bénéficier des travaux de développement du THD en 2016.

En conséquence,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à signer la convention de participation financière à la réalisation du réseau Oise Très Haut Débit par versement UNIQUE,
- DIT que les recettes inhérentes aux travaux pour la commune de TROUSSURES sont inscrites au budget pour un montant de 32 190 euros, susceptible d'actualisation.

* * *

Délibération n° 20150625_02

Objet : Représentation communale au sein de l'organe délibérant de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle

Suite à la mise en place d'élections municipales complémentaires sur la commune de THIBIVILLERS,

Monsieur le Président rappelle les modalités de l'article L5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), modifié par le Conseil Constitutionnel le 5 mars 2015, relatif à la représentation communale dans les communautés de communes qui établit les règles de représentation des communes au sein de l'organe délibérant des Communautés de Communes.

Considérant que la seule solution possible comporte un total de sièges de 59,

Considérant que les communes n'ayant qu'un seul délégué pourront nommer, si elles le souhaitent, un délégué suppléant, mais uniquement pour les communes de moins de 1 000 habitants,

Considérant que la Communauté de Communes du Vexin-Thelle peut délibérer et que chaque conseil municipal doit délibérer avant le 8 août prochain, conformément au courrier de Monsieur le Préfet du 15 juin 2015,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

Nombre de votants : 43

Nombre de voix POUR : 41

Nombre de voix CONTRE : 1 (Mme RENAULT)

Abstention : 1 (M. FORT)

- ACCEPTE la proposition retenue soit,

Communes	Nombre de délégués communautaires	
	Population municipale	Proposition retenue
Bachivillers	451	1
Boissy-le-Bois	195	1
Boubiers	442	1
Bouconvillers	371	1
Boury-en-Vexin	340	1
Boutencourt	245	1
Chambors	328	1
Chaumont-en-Vexin	3112	9
Courcelles-lès-Gisors	848	2
Delincourt	496	1
Énencourt-Léage	127	1
Énencourt-le-Sec	195	1
Éragny-sur-Epte	601	1

Communes	Nombre de délégués communautaires	
	Population municipale	Proposition retenue
Fay-les-Étangs	447	1
Fleury	516	1
Fresnes l'Eguillon	468	1
Hadancourt-le-Haut-Clocher	362	1
Hardivillers-en-Vexin	119	1
Jaméricourt	313	1
Jouy-sous-Thelle	1065	3
La Houssoye	592	1
Lattainville	160	1
Lavilleterte	512	1
Le Mesnil-Théribus	820	2
Liancourt-Saint-Pierre	561	1
Lierville	234	1
Loconville	370	1
Monneville	837	2
Montagny-en-Vexin	640	2
Montjavoult	464	1
Parnes	348	1
Porcheux	388	1
Reilly	116	1
Senots	326	1
Serans	242	1
Thibivillers	211	1
Tourly	174	1
Trie-Château	1508	4
Trie-la-Ville	318	1
Troussures	182	1
Vaudancourt	179	1
Villers-sur-Trie	334	1
TOTAL 42 communes	20 557	59

* * *

